

# Les Échos Lauranais

SEPTEMBRE  
2019



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ■ INCENDIE ■

Notre territoire, particulièrement boisé, présente un risque important en cas d'incendie. Nous devons être vigilant en période de sécheresse et respecter les diverses consignes que vous trouverez jointes à ce bulletin dans un dépliant expliquant les obligations de chacun. La municipalité, signataire d'une convention de partenariat avec la Direction Générale de la Sécurité Civile va mettre un accent particulier à l'entretien des chemins et pistes, afin de faciliter les manœuvres de nos pompiers en cas de sinistre. Les engins de la sécurité civile sont déjà intervenus sur le chemin des Capitelles et le chemin Vieux de Peyriac.

## ■ TRAVAUX ■

### Construction de la caserne des sapeurs-pompiers



Le 8 août 2019 au siège du Service Départemental d'Incendie de l'Aude, a été signé l'acte de cession pour la commune au SDIS de la parcelle cadastré WK n°5 « La Missère-ouest » d'une superficie de 89 a 06 ca.

Cette vente autorisée par délibération du 21/01/2019 va permettre la construction par le SDIS de la caserne des sapeurs pompiers estimée à 816,000 TTC.

La consultation des entreprises va pouvoir être engagée pour un début d'exécution courant 2020.

### Construction d'un pôle médical et d'une pharmacie

Ce projet confié au cabinet d'architecture Jala est maintenant finalisé et le financement assuré. L'appel d'offre pour les 9 lots a été lancé avec une clôture des candidatures pour le 23 septembre 2019 à 16h. La notification des marchés devrait intervenir le 21 octobre pour un commencement d'exécution mi-décembre. La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet 2020.

## Troisième tranche d'éclairage

Ce projet de rénovation de l'éclairage public concernant l'avenue de la coopérative et le lotissement du Moulin vient d'être réalisé par l'entreprise Éco-Concept, pour un montant de 23 328 €, financé à hauteur de 60 % par le Syaden.

## ■ COVALDEM ■

Suite aux diverses détériorations constatées sur les nombreux conteneurs du village, les services de la mairie ont fait un état des lieux très précis de ces dommages pour les transmettre aux services compétents, pour une remise en état que nous souhaitons rapide.

## ■ TÉLÉPHONIE ■

Free mobile projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de notre commune en 3G et 4G. Les travaux seront réalisés sur un pylône existant appartenant à l'opérateur SFR. Orange et la commune ont signé un contrat de bail pour l'installation sur un terrain communal d'une station relais.

## ■ REPAS DE QUARTIER ■

Les intéressés nous prient de communiquer :



## ■ DÉJECTIONS CANINES ET DIVAGATION DES ANIMAUX ■

### Arrêté municipal

Suite aux nombreuses plaintes des Lauranais concernant les déjections canines dans les rues ainsi que la divagation des chiens, un arrêté municipal a été signé par le Maire E. Raggini en date du 5 août 2019. Ce document prévoit l'obligation pour tout propriétaire de chiens, de procéder au ramassage des déjections de l'animal, et l'interdiction de le laisser divaguer sans surveillance. Des sanctions pourront être appliquées en cas d'infraction. Vous retrouverez en mairie le détail de cet arrêté.

## ■ RENTRÉE DES CLASSES ■



des écoles présidée par Fabienne Molto.

### Équipement scolaire

Dans le cadre du projet Écoles Numériques innovantes et ruralité, la commune a signé avec l'académie de Montpellier une convention de partenariat pour un programme de 14 000 € financé à hauteur de 7 000 € par l'État. Cette opération va permettre de renouveler intégralement le parc informatique de notre école.

## ■ FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ AU BORD DU LAC ■

Quelques repas dansants, une séance de cinéma sous les étoiles, et quelques pique-niques ont ravi des lauranais mais surtout beaucoup de touristes... Les balades au clair de lune ont réuni chacune plus d'une centaine de personnes, là encore de nombreux vacanciers s'étaient donné rendez-vous. Les concerts au château de St Jacques ont également été très appréciés. Le feu d'artifice du 13 juillet suivi d'une grillade proposée par l'ACCA a ravi les nombreux lauranais et estivants.



### ■ REPAS DES AÎNÉS RURAUX ■

Le repas de rentrée des Aînés Ruraux qui a eu lieu au foyer samedi 7 septembre a été très apprécié des convives.

Lundi 2 septembre à 9 h a eu lieu la rentrée des classes pour 57 enfants scolarisés sur la commune. Après le discours de rentrée prononcé par la directrice Marie Soler, le Maire devait prendre la parole pour rappeler les travaux réalisés pendant les vacances et mettre l'accent sur la priorité qu'a toujours représenté l'école pour le Conseil Municipal et la commission

# AGENDA

## DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

### Journée du Patrimoine à Saint Jacques d'Albas

« La symbolique religieuse à travers l'architecture et les couleurs » Animée par M. Jean Blanc, historien.

En référence : les Chapelles en Minervois

– 16h : Visite de la Chapelle du Domaine Saint Jacques d'Albas avec Graham Nutter, propriétaire.

– 16h30 : Conférence dans la salle de concert du Château.

Entrée gratuite.

## VENDREDI 20 SEPTEMBRE

À 19 h

### à Saint Jacques d'Albas

En ces derniers jours de l'été, une soirée brésilienne est la bienvenue ! Animée par deux membres de l'orchestre du Moulin Rouge, Marc Deschamps, pianiste et Christelle Dole, chanteuse. Vous pourrez écouter de grands standards : de la Fille d'Ipanema à Essa Moça Tá Diferente.

Soleil garanti ! Très beau Cocktail (optionnel) en finale.

Tarifs : 25 € tout public, 10 € pour les habitants de Laure. Réservation : 06 82 46 11 72 / 06 71 27 31 11.

## DIMANCHE 6 OCTOBRE

### Octobre Rose au lac

Vous trouverez les infos dans le flyer ci-joint.

## ÉVEIL ET LOISIRS

Reprise des activités de l'association à partir du 17 septembre. Vous trouverez l'intégralité des activités dans le flyer ci-joint.

## AS LAURANAISE JUDO

Reprise des cours mardi 10 septembre 2019 au dojo.

Rens. 06 14 47 63 92.